

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mercredi 6 mars 2024

– TOP DÉPART POUR LES INSCRIPTIONS ! –

Devenez assistant de régulation médicale au sein d'un Samu-centre 15 en Auvergne-Rhône-Alpes & soyez le premier acteur de la chaîne de secours pré-hospitalier

Alors que les inscriptions pour la formation au métier d'Assistant de régulation médicale sont ouvertes, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, les Hospices civils de Lyon (HCL) et le Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) souhaitent faire connaître ce métier stimulant, qui a du sens et qui est un premier maillon essentiel de la chaîne du soin d'urgence et des soins non programmés. Dans la région, il est possible de se former à Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble : près de 100 places de formation sont accessibles pour l'année 2024-2025. On vous dit tout sur ce métier et comment vous inscrire.

Les Assistants de régulation médicale (ARM) sont les premiers interlocuteurs des patients qui appellent le 15 ou le 112 et assurent une écoute médicale le jour, la nuit, et ce, tous les jours de l'année (24h/24 et 7j/7)

Sous la responsabilité d'un médecin régulateur, les ARM écoutent, analysent et activent le dispositif de réponse adéquat lors de chaque appel, et cela dans des délais les plus courts possibles : s'il s'agit d'une urgence vitale, des secours sont envoyés sur le lieu où se trouve le patient ; s'il ne s'agit pas d'une urgence vitale, l'ARM peut identifier plus précisément la pathologie du patient, avant de le transférer vers un médecin régulateur des urgences ou un médecin régulateur généraliste.

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de 13 Samu-Centre 15 (un par département et deux dans la Loire). Ce sont près de 300 assistants de régulation médicale qui travaillent sur l'une de ces plateformes d'appels et de régulation. Chaque année, l'ensemble de ces Centres 15 traite plus de 4,5 millions d'appels téléphoniques (les 100 Samu en France répondent à 27,8 millions d'appels et réalisent 14,2 millions de dossiers de régulation médicale¹).

La région dispose également du centre d'appel national « 114 », positionné au sein du CHU Grenoble Alpes et dédié aux appels des personnes sourdes, sourd-aveugles, malentendantes et aphasiques. Le 114 est un numéro d'urgence unique, national et gratuit, accessible en visio, tchat, images et SMS. Lors de l'appel, des agents, sourds ou entendants, gèrent la situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

¹ Source : Cour des comptes [Documents | Cour des comptes \(ccomptes.fr\)](#)

Un métier passionnant et dont le besoin est croissant

Les besoins en ressources humaines dans les centres de régulation médicale sont aujourd'hui croissants pour préserver la qualité de la prise en charge des patients. Au niveau national, l'objectif est de recruter 2 000 à 3 000 nouveaux assistants dans les années à venir et dans la région, avec la montée en charge des 12 Services d'Accès aux Soins (SAS) on estime le besoin autour de 100 ARM supplémentaires.

Le métier d'Assistant de régulation médicale est accessible grâce à une **formation diplômante de 11 mois** ouverte aux personnes en **études ou en reconversion**. Une fois le diplôme obtenu, c'est un métier qui peut être pratiqué dans tous les centres de régulation des SAMU ou les plateformes du service d'accès aux soins (SAS) qui assurent l'orientation des patients qui ont besoin de soins non urgents mais dans un délai rapide.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour toutes les personnes à la recherche d'un métier en lien avec le secteur médical, qui permet d'être au cœur de l'action, et qui contribue chaque jour et de manière collective à orienter les patients vers une bonne prise en charge et pouvant aller jusqu'à sauver des vies.

Qui peut suivre la formation d'ARM ?

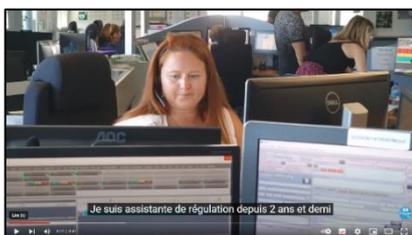
La formation est accessible aux titulaires du baccalauréat et aux personnes justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein ; les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins au 31 décembre de l'année 2024. La formation **dure 11 mois**, répartis entre enseignement théorique et stages : 5 semaines de stage de découverte et 16 semaines de stage pratique. Elle est également accessible en apprentissage.

Où s'inscrire en Auvergne-Rhône-Alpes ?

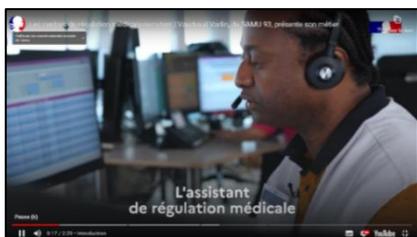
Il existe **deux centres** de formation avec 3 antennes à **Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble**.

- [Le centre de formation géré par les Hospices civils de Lyon \(HCL\)](#)
Il dispose d'une antenne de formation à **Lyon** et une autre à **Clermont-Ferrand**.
Les inscriptions sont ouvertes depuis le **26 février et jusqu'au 13 mai 2024**.
La date limite des dépôts de dossier est **le lundi 13 mai à minuit**.
Date de rentrée : mercredi 4 septembre 2024.
- [Le centre formation géré par le CHU Grenoble Alpes \(CHUGA\)](#)
La formation se déroule à Grenoble (Isère)
Les inscriptions sont ouvertes depuis le **4 mars et jusqu'au 16 juin 2024**.
La date limite des dépôts de dossier est le **dimanche 16 Juin à minuit**.
Date de rentrée : lundi 2 septembre 2024

En savoir plus sur le métier d'Assistant de régulation médicale



**Mélissa, assistante de régulation médicale
au Samu-Centre 15 de l'Isère au CHU Grenoble Alpes
nous présente son métier**
[ARM \(Assistante de régulation médicale\) \(youtube.com\)](#)



**Vaudreuil Varlin, assistant de régulation médicale
au Samu-Centre 15 de la Seine Saint Denis à l'AP-HP
nous présente son métier**
(AP-HP et Ministère chargé de la santé)
[youtube.com/watch?app=desktop&v=Qk9pRfd0zeE](https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=Qk9pRfd0zeE)

En savoir +

- L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes finance les centres de formations à hauteur de 400 000€ par an.
- L'Association française des assistants de régulation médicale des SAMU ([AFARM](#)).
- L'info des HCL sur la formation et le métier d'ARM
<https://teamhcl.chu-lyon.fr/formation-assistant-regulation-medicale-arm>
<https://teamhcl.chu-lyon.fr/assistant-de-regulation-medicale-fiche-metier>
- L'info du CHU Grenoble Alpes sur la formation : <https://www.chu-grenoble.fr/se-former-au-chuga/nos-instituts-de-formation/centre-de-formation-des-assistants-de-regulation-medicale-cfarm>

Contacts presse

- ARS Auvergne-Rhône-Alpes : ars-ara-presse@ars.sante.fr – 04 27 86 55 55
- Hospices civils de Lyon : presse@chu-lyon.fr – 04 72 40 74 40 – 06 74 68 65 49
- CHU Grenoble Alpes : directioncommunication@chu-grenoble.fr – 04 76 76 50 98